

## Ikmalios

Dédale est aujourd'hui le plus illustre des vieux maîtres de la Grèce. Son nom figure en tête du bel ouvrage que M. Waldemar Deonna a jadis consacré à la statuaire archaïque et l'adjectif « dédaliqne » est employé couramment par les historiens de l'art grec. Cependant, la gloire de Dédale ne peut nous faire oublier les autres artistes qui sont cités comme lui dans les poèmes homériques. Il m'a paru que l'un d'entre eux méritait particulièrement de retenir notre attention et je voudrais essayer de préciser quelques traits de sa physionomie.

Le nom d'Ikmalios figure au début du chant XIX de l'*Odyssee*. Pénélope quitte sa chambre et elle descend dans la salle où elle rejoint Ulysse déguisé en mendiant. Elle prend place sur une chaise préparée auprès du foyer :

« Œuvre d'Icmalios, ce siège était plaqué d'ivoires et d'argent ; en bas, un marchepied y tenait, recouvert d'une épaisse toison. C'est là que vint s'asseoir la plus sage des femmes » (1).

On ne sera pas surpris de rencontrer ce meuble de luxe dans un palais homérique. Le visiteur admis dans la demeure d'Héphaïstos ou dans celle de Circé est invité à s'asseoir « en un fauteuil aux clous d'argent, un beau meuble ouvragé avec un marchepied » (2).

(1) *Od.*, XIX, 55 ss. :

τῆ παρὰ μὲν κλισίην πυρὶ κάθισαν, ἐνθ' ἄρ' ἔφιξε,  
δινωτὴν ἐλέφαντι καὶ ἀργύρῳ, ἣν ποτε τέκτων  
ποίησ' Ἰκμάλιος· καὶ ὑπὸ θορῆνυν ποσὶν ἦκε  
προσφνέ' ἐξ αὐτῆς, ὅθ' ἐπὶ μέγα βάλλετο κῶας·  
ἐνθα καθέζετ' ἔπειτα περιόρων Πηνελόπεια.

Je cite la traduction de V. Bérard. Les vers 56 à 95 sont considérés par Bérard comme une interpolation. Voir son *Introduction à l'Odyssee*, II (Paris, 1924), p. 185 ss.

(2) *Il.*, XVIII, 389 et *Od.*, X, 314 et 366. Je reproduis la traduction de V. Bérard. Le « fauteuil aux clous d'argent » se retrouve en d'autres passages de l'*Odyssee* : VII, 162 ; VIII, 65 ; XXI, 341. Au chant I, v. 131, Télémaque

Mais la description du chant XIX contient des précisions qui ne se retrouvent pas ailleurs. Le poète nous donne des détails sur la fabrication du meuble, sur sa décoration en ivoire et en argent <sup>(1)</sup> et, pour rehausser encore la valeur de l'ouvrage, il nous cite le nom de l'artisan qui l'avait exécuté <sup>(2)</sup>. Mais qui était Ikmalios? On chercherait vainement d'autres indications à son propos et son nom même pose un problème qui a embarrassé les commentateurs.

Dans un livre récent, où il traite de la genèse de l'Odyssée, M. Gabriel Germain rappelle le rôle attribué aux Phéniciens dans les poèmes homériques et leur réputation d'habiles artisans. Il ajoute :

« On aimerait pouvoir ranger parmi ces artistes un certain Ikmalios, qui est nommé au passage dans l'*Odyssée*. C'est lui qui construit le siège d'ivoire et d'argent sur lequel s'assied Pénélope. Son nom, d'allure si peu hellénique, suggère une déformation d'un théophore sémitique, d'un type bien connu chez nous grâce à Ismaël. Son premier terme serait un verbe à la troisième personne et le second le nom divin El, sujet de la phrase, peut-être suivi du pronom affixe de la première personne : « mon Dieu, me... ». L'hébreu a justement le verbe *qamo'* : attacher, lier, le substantif *qemī'* : bouquet d'herbes, amulette, talisman ; l'arabe classique, de même, possède le verbe *qama'a* : dompter, subjuguier, d'où l'on tire, au sens religieux, *qawamī'* : puissance qui dompte les passions, assistance

offre un fauteuil à son hôte « un beau meuble ouvragé, avec un marchepied ». Sur les différents types de sièges, voir E. BUCHHOLZ, *Die homerischen Realien*, II, 2 (Leipzig, 1883), p. 140 ss. ; G. M. A. RICHTER, *Ancient Furniture, A History of Greek, Etruscan and Roman Furniture*, Oxford, 1926, p. 3 ss. ; HUG dans PAULY-WISSOWA, *RE*, IV A (1932), s.v. *Stuhl*. On notera que les meubles mentionnés dans une inscription d'Ugarit dont il sera question ci-dessous (p. 318, n. 1) ont aussi des marchepieds.

(1) Sur le sens de *διωρός*, voir R. J. CUNLIFFE, *A Lexicon of the Homeric Dialect*, Londres, 1924, s.v. *διωρός* : « adorned with inlaid circles or spirals of a precious material ». Même interprétation dans l'édition de W. B. STANFORD, *The Odyssey of Homer*, Londres, 1948, t. II, p. 317 : « whorled with ivory and silver », i.e. adorned with inlaid spirals or circles of these materials ». Voir aussi les notes à *Od.*, XIX, 56, dans les éditions de A. PIERRON, *L'Odyssée d'Homère*, Paris, 1875, et de D. B. MONRO, *Homer's Odyssey*, Oxford, 1901.

(2) W. B. STANFORD, *op. cit.*, II, p. 318 : « The specification of a craftsman's name in what follows adds distinction to the artistry ». L'artiste Ikmalios semble bien avoir été oublié dans la *Real-Encyclopädie* de PAULY-WISSOWA. HOEFER lui a consacré un article dans ROSCHER, *Lexikon der griech. und röm. Mythologie*. Je donnerai dans les notes suivantes d'autres indications bibliographiques à son sujet.

de la grâce divine. Un nom phénicien « Mon Dieu m'a lié, m'a subjugué » serait tout à fait dans l'esprit sémitique » (1).

L'hypothèse n'est pas nouvelle. Fick et Bechtel avaient déjà pensé à un nom étranger, peut-être phénicien, qui devrait sa phonologie hellénique à une étymologie populaire (2). Mais Homère ne nous dit rien de l'origine du personnage et, lorsqu'il met en scène des Phéniciens, on ne voit pas qu'il se préoccupe de leur donner un nom à consonance sémitique. Le roi de Sidon, qui accueille Ménélas, s'appelle Phaidimos (3) et l'esclave phénicienne, qui favorise l'enlèvement du jeune Eumée et qui s'enfuit avec ses compatriotes, a pour père un certain Arybas (4). Or Phaidimos est incontestablement un nom grec (5) et Arybas est attesté, au IV<sup>e</sup> siècle, comme le nom d'un roi épirote (6).

D'autre part, en supposant que l'étymologie sémitique soit admise par les orientalistes (7), on ne manquera pas d'être surpris du résultat auquel aboutit M. Germain, lorsqu'il attribue à un artisan un nom qui signifie : « Dieu m'a loué, m'a subjugué ». On s'attendrait, en effet, à trouver dans le nom d'Ikmalios une allusion au métier exercé par le personnage.

Les allusions de ce genre sont fréquentes dans les poèmes homéri-

(1) G. GERMAIN, *Essai sur les origines de certains thèmes odysseens et sur la genèse de l'Odyssee*, Paris, 1954, p. 445.

(2) A. FICK et Fr. BECHTEL, *Die griech. Personennamen*, 2<sup>e</sup> éd., Göttingen, 1894, p. 427 : « *Ἰκμάλιος* heisst in der Odyssee (Tisis) ein guter Zimmermann. *Ἰκμάλιος* ist äolisch-kretisch = *ἰκμαλέος* « feucht », was keinen genügenden Namensinn giebt; der Name ist wohl barbarisch (phönikisch?) und volksetymologisch scheinbar hellenisch. Man hat zu bedenken, dass die Tisis in Kreta entstanden ist ». H. LEWY, *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen*, Berlin, 1895, p. 64, considère également le mot comme un emprunt sémitique.

(3) *Od.*, IV, 617 et XV, 117.

(4) *Od.*, XV, 426.

(5) G. GERMAIN, *op. cit.*, p. 445, fait observer que Phaidimos « est à peine un nom propre ».

(6) Voir KAERST dans PAULY-WISSOWA, *RE*, II (1896), s.v. *Arybas*. Pour des essais d'étymologie sémitique, voir H. LEWY, *ibidem* ; V. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssee*, I (Paris, 1927), p. 284 ; G. GERMAIN, *op. cit.*, p. 446, n. 8.

(7) M. Georges Dossin, à qui j'ai soumis ce problème, veut bien me dire que les rapprochements sémitiques invoqués par G. Germain sont arbitraires et peu convaincants. On peut faire la même observation au sujet des explications proposées par H. Lewy.



ques (1). M. Germain l'a rappelé lui-même à propos des deux aèdes, Phémios et Démodokos (2). Les noms de devins ne sont pas moins instructifs. Mantios est le fils du devin Melampous (3) et Polyidos, le fils d'un homme habile à interpréter les songes (4). Dans un autre passage, le nom de Polyidos s'applique du reste à un devin (5). Quant aux hérauts, ils ont des noms qui mettent en valeur leurs qualités professionnelles. On devait apprécier la célérité d'Eurybatès (6) et de Thoôtès (7), mais on recherchait aussi la puissance de la voix : le héraut troyen Périphas est le fils d'Épytos, « le crieur » (8).

Ce procédé a permis au poète de donner à un peuple de marins, les Phéaciens, des noms qui sont empruntés, pour la plupart, à la vie maritime. Quand Alkinoos se rend sur l'agora pour assister aux jeux, on voit se lever Dugaillard, Vitenmer, Laviron, Lenocher, Delapoupe et beaucoup d'autres, qui portent des noms fabriqués sur le même modèle (9). Alkinoos lui-même est le fils de Nausithoos ; il compte, parmi ses fils, Halios et Klytonéos, et sa fille, comme on le sait, est la célèbre Nausicaa (10).

(1) Sur cette question, voir A. RIEDENAUER, *Handwerk und Handwerker in den homerischen Zeiten*, Erlangen, 1873, p. 19 ; G. DOTTEIN, *De eis in Iliade inclusis hominum nominibus quae non unice propria nomina sunt*, diss. Paris, 1896, p. XXIII ss. ; P. CAUER, *Grundfragen der Homercritik*, 3<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1923, p. 453 ss. ; M. SULZBERGER, "Ὄνομα ἐπώνυμον", dans *Revue des études grecques*, 39 (1926), p. 381 ss. ; W. B. STANFORD, *Ambiguity in Greek Literature*, Oxford, 1939, p. 97 ss. ; *The Odyssey of Homer*, II, pp. XXI-XXII ; L. Ph. RANK, *Etymologiseering en verwante verschijnselen bij Homerus*, Assen, 1951, p. 130 ss. Sur la fameuse coupe d'Arcésilas, les personnages portent des noms qui sont en rapport avec leur fonction : Fr. CHAMOIX, *Cyrène sous la monarchie des Battlades*, Paris, 1953, p. 262.

(2) G. GERMAIN, *op. cit.*, pp. 586-587. Cf. RANK, *op. cit.*, pp. 88 et 94. Pour Phémios Terpiadès, voir *Od.*, XXII, 330 et la traduction proposée par W. B. STANFORD, *The Odyssey of Homer*, II, p. XXI : « Fame-man, son of Joy-maker ».

(3) *Od.*, XV, 225 ss. Sur cette généalogie, voir M. SULZBERGER, *op. cit.*, p. 396. De même, le devin messénien Théoklos est fils d'Eumantis et père de Mantiklos : PAUSANIAS, IV, 16, 1 et 21, 2.

(4) *Il.*, V, 148. Sur ce Polyidos, voir l'article de E. BERNERT, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XXI (1952), col. 1657.

(5) *Il.*, XIII, 663. Polyphéidès (*Od.* XV, 252) est considéré par E. BERNERT, *op. cit.*, col. 1647, comme une autre forme de Polyidos.

(6) C'est le nom d'un héraut d'Agamemnon (*Il.*, I, 320) et d'un héraut d'Ulysse (*Il.*, II, 184 ; IX, 170 ; *Od.*, XIX, 247).

(7) *Il.*, XII, 342, 343.

(8) *Il.*, XVII, 323. Cf. M. SULZBERGER, *ibidem*.

(9) *Od.*, VIII, 110 ss. Voir l'amusante traduction de V. Bérard.

(10) Sur les noms des Phéaciens, voir M. SULZBERGER, *op. cit.*, p. 397.



Les noms d'artisans sont peu nombreux, mais le nom de Dédale suffirait à prouver que l'on doit penser, ici encore, à des interprétations du même genre (1). On verrait volontiers dans Polybos une allusion à la matière employée pour fabriquer le ballon des Phéaciens (2). Pour Tychios, l'auteur du bouclier d'Ajax, c'est le poète lui-même qui nous suggère une étymologie en rapprochant ce nom de *τεύχω* (3). Si l'on hésitait sur la valeur de ces explications, on devra bien reconnaître que les noms des ancêtres de Phéréklos n'ont pas été choisis au hasard. Nous connaissons la généalogie de ce personnage qui construisit le bateau sur lequel Pâris enleva Hélène. Phéréklos était « fils de Tecton, lui-même fils d'Harmon » (4). Une note du regretté P. Mazon, dans son édition de l'Iliade (5), nous éclaire sur les intentions du poète :

« Ici, comme en maint autre passage, l'aède forge à ses héros des noms qui correspondent à leur métier. Tecton signifie le *Charpentier* et Harmon l'*Ajusteur* ».

Mais revenons à Ikmalios. Dans son dictionnaire étymologique, G. Curtius avait jadis proposé de rapprocher Ikmalios du latin *ico* et du cypriote *ικμαμένος* « blessé » (6). Cette étymologie a

(1) *Il.*, XVIII, 592. Sur Dédale, voir en dernier lieu G. BECATTI, *La leggenda di Dedalo*, dans *Röm. Mitteil.*, 60/61 (1953/1954), p. 22 ss. Sur le nom, voir p. 28 : « E' certo un nome simbolico come quello di altri artisti legendari a cominciare dal padre Eupalamos « dall'abile mano ». La signification de *δαίδαλος* et des mots apparentés a été étudiée par M. LEUMANN, *Homerische Wörter*, Bâle, 1950, p. 131 ss.

(2) *Od.*, VIII, 373, Cf. RIEDENAUER, *op. cit.*, p. 140 ; E. BUCHHOLZ, *Die homerischen Realien*, II, 1 (1881), p. 196. Pour la formation, voir FICK et BECHTEL, *Die griech. Personennamen*, p. 384. Je n'ai pas d'explication à proposer pour le nom de Laerkès (*Od.*, III, 425), un ouvrier en métal, appelé *χρυσοχόος* et *χαλκεύς*. Cf. RIEDENAUER, *op. cit.*, p. 19. Sur Polybos et Laerkès, voir les explications d'EUSTATHE, *ad Od.*, 1601, 22 et 1475, 18.

(3) *Il.*, VII, 220 : (σάκος) ὃ οἱ Τυχίος κάμε τεύχων. Cf. RANK, *op. cit.*, p. 71 : « De naam van den maker wordt door den dichter terecht van *τεύχω* afgeleid ». Mais FICK et BECHTEL, *op. cit.*, p. 270, semblent admettre une autre étymologie (*τυχεῖν*). Le rapprochement *Ἐπειὸς ἐποίησεν* (*Od.*, VIII, 493) paraît aussi contenir un jeu de mots étymologique.

(4) *Il.*, V, 59, Cf. M. SULZBERGER, *op. cit.*, p. 397. Pour une généalogie du même type, voir *Od.*, VIII, 114 : *Ἀμφιάλος θ', νῆος Πολυμήνου Τεκτονίδαο*. W. B. STANFORD, *The Odyssey of Homer*, II, p. XXI, traduit : « Sea-girl, son of Many-Ship, son of Craftsman ».

(5) HOMÈRE, *Iliade*, I (Paris, 1937), p. 117, note 1.

(6) G. CURTIUS, *Grundzüge der griech. Etymologie*, 5<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1879, p. 461.

été souvent reprise (1). On la retrouve, en particulier, dans la remarquable édition de l'Odyssée publiée par W. B. Stanford :

« Ἰκμάλιος is perhaps conn. w. Cypriot ἰκμάω and Latin *ico* : if so it implies « Hammerer, Beater », a *Significant Name* for a worker in metal and ivory inlaying » (2).

« Le marteleur » ou « le frappeur » est en effet un nom significatif. Mais ἰκμαμένος, que l'on transcrit aussi sous la forme ἰχμαμένος ou ἰγμαμένος, n'est pas attesté chez Homère (3). Dans la langue du poète, le terme qui se prête le mieux à un rapprochement avec Ikmalios, c'est le mot ἰκμάς, « humidité ». Ce mot appartient à une famille fort bien représentée en grec. Il suffira de citer ἰκμη, « plante qui croît dans les lieux humides », ἰκμαίνω et ἰκμάζω, « rendre humide », ἰκμαῖος, épithète de Zeus, le dieu que l'on invoque pour obtenir une humidité bienfaisante (4). Ikmalios prendrait place dans cette série à côté de l'adjectif ἰκμαλέος, qui signifie « humide ».

Le vocabulaire homérique offre une longue liste d'adjectifs en -αλέος. Ἰκμαλέος n'y figure pas, mais nous y trouvons ἰσχαλέος, σμερδαλέος, ἄζαλέος, κερδαλέος, μυδαλέος, ὀπταλέος et d'autres encore (5). Pour expliquer le rapport entre Ἰκμάλιος et ἰκμαλέος, on pourrait faire appel à la phonétique, car, dans certains parlars, un ε, placé devant une voyelle de timbre e, o, a, prend une prononciation fermée, « allant jusqu'à se confondre avec ι » (6). Cependant, M. Pierre Chantraine me fait observer que ce phénomène ne se présente pas chez Homère ; les formations de noms propres sont assez libres et il estimerait qu'Ἰκμάλιος est une *modification*

(1) Voir H. EBELING, *Lexicon homericum*, Leipzig, 1880-1885, s.v. Ἰκμάλιος ; HOFER, dans ROSCHER, *Lexikon der Mythologie*, s.v. Ikmalios. Voir aussi O. HOFFMANN, *Die griech. Dialekte*, I (Göttingen, 1891), p. 281 : « Der Zimmermann Ἰκμάλιος τ 57 scheint nach seinem Gewerbe benannt zu sein : « einer, der das Holz mit der Axt spaltet und behaut ».

(2) *The Odyssey of Homer*, II, p. 318.

(3) Sur cette forme cypriote, voir FR. BECHTEL, *Die griech. Dialekte*, I (Berlin, 1921), pp. 430 et 448 ; H. FRISK, *Griech. etymol. Wörterbuch*, Heidelberg, 1954, s.v. αἰχμή.

(4) Sur ἰκμαῖος, voir PRELLER-ROBERT, *Griech. Mythologie*, I (4<sup>e</sup> éd., Berlin, 1894), pp. 144 et 457 ; A. B. COOK, *Zeus*, III (Cambridge, 1940), pp. 266-267.

(5) Sur les adjectifs en -αλέος, voir P. CHANTRAINE, *La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933, p. 253 ss. ; E. RISCH, *Wortbildung der homerischen Sprache*, Berlin, 1937, pp. 96-97.

(6) M. LEJEUNE, *Traité de phonétique grecque*, Paris, 1947, p. 209.

d'*ικμαλέος*, non un traitement phonétique (1). Une modification de ce genre me paraît d'autant plus vraisemblable qu'il est possible de la justifier. Le suffixe *-ιος* semble avoir été employé par le poète pour donner au mot la physionomie d'un nom propre. E. Risch, qui a étudié la formation des mots dans la langue homérique, a reconnu, en effet, que la plupart des substantifs en *-ιος* sont des noms propres et il a même signalé parmi eux des noms « significatifs » (2). Nous avons déjà mentionné Tychios, Phémios et Mantios (3); les mêmes considérations ont permis d'appeler un héraut Odios, un esclave Dolios, un valet de ferme Me-saulios et de donner le nom de Phronios au père de Noémon (4).

Après la forme du mot, considérons sa signification. Le rapprochement avec *ικμάς* n'avait pas échappé aux anciens et, si l'explication que nous propose Eustathe n'est guère satisfaisante (5), il n'en résulte pas que l'on doive renoncer à chercher dans cette voie (6). Mais il convient tout d'abord de préciser quelque peu le sens du mot *ικμάς*. Ce terme figure chez Homère dans une comparaison où le poète décrit le traitement subi par une peau de taureau que l'on étire vigoureusement après l'avoir imprégnée d'huile :

« Aussitôt l'humidité (*ικμάς*) sort; l'huile pénètre d'autant mieux qu'il y a plus d'hommes à tirer, et le cuir se distend en tout sens » (7).

Le caractère technique du passage en rend l'interprétation difficile. Cependant, la plupart des commentateurs s'accordent à

(1) Je remercie vivement M. Pierre Chantraine des intéressantes suggestions qu'il a bien voulu me communiquer. Fick et Bechtel voyaient dans *Ἰκμάλιος* une forme éolo-crétoise (cf. ci-dessus, p. 311), explication que M. P. Chantraine juge inadmissible, car il ne peut être question de crétois chez Homère.

(2) E. Risch, *op. cit.*, p. 109 : « Weit aus die meisten von den Substantiven auf *-ιος* sind Eigennamen ».

(3) Voir ci-dessus, p. 312-313.

(4) Voir sur ces noms G. DOTTEIN, *op. cit.*, p. xxiii; E. Risch, *ibidem*.

(5) EUSTATHE, *ad Od.*, 1855, 29 : *Τὸ δὲ Ἰκμάλιος ὄνομα οἰκεῖον τέκτονι ξύλων, ἃ χρήσιμα γίνεται μετὰ τὸ ἐξισμασθῆναι.*

(6) FICK et BECHTEL *op. cit.*, p. 427, se bornent à constater que le rapprochement *Ἰκμάλιος - ικμαλέος* ne donne aucun sens satisfaisant.

(7) *Il.*, XVII, 392 (je cite la traduction de P. Mazon) :

..., ἄφαρ δὲ τε *ικμάς* ἔβη, δύνει δὲ τ' ἀλοιφή  
πολλῶν ἐλκόντων, τάννται δὲ τε πᾶσα διὰ πρό.



reconnaître qu'il s'agit d'un procédé de tannage (1) et les spécialistes que j'ai consultés à ce sujet confirment cette explication (2). Ἰκμάς désigne ici l'humidité qui est contenue dans la peau et que l'on expulse par un moyen mécanique (3).

Le mot revêt une signification identique dans un passage d'Hérodote : il s'applique aux liquides qui suintent du corps de Polycrate, pendu et sans doute écorché (4). Notons encore l'emploi d'ἰκμάς chez Aristote à propos de la sueur (5) et dans le corpus hippocratique pour désigner les humeurs contenues dans l'organisme humain (6). Ἰκμάς se dit aussi du jus d'une plante. Le vin est appelé ἰκμάς Βάκχον dans un poème de l'*Anthologie* (7) et Antipater de Sidon mentionne, parmi les engins de l'oiseleur, « ce suc si tenace

(1) Voir les notes à ce passage dans les différentes éditions et, en particulier, la note de W. LEAF, *The Iliad*, II, Londres, 1902, au vers 390 : « The idea seems to be that if the hide was soaked in fat and then stretched, the natural moisture left the pores, and allowed the grease to enter it. A similar rude process of curing is still practised in India, doubtless from primitive times; the hides are pegged out or stretched, and grease is rubbed into them. Indeed oil is still used in place of tanning to produce certain classes of leather in modern Europe ». Voir aussi A. RIEDENAUER, *Handwerk und Handwerker in den homerischen Zeiten*, p. 139 ; G. LAFAYE, dans SAGLO-POTTIER, *DA, s.v. coriarius*, p. 1505 ; H. BLUEMNER, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, I (2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1912), p. 269.

(2) Le philologue ne peut résoudre à lui seul des problèmes de ce genre et M. Albert Severyns, dont les travaux sur Homère font autorité, m'avait conseillé de m'adresser à des techniciens. Deux spécialistes particulièrement compétents, M. Henri Dewier de Malmédy et le Docteur A. Gansser de Bâle, ont bien voulu me donner leur avis. Tous deux s'accordent à reconnaître dans le texte homérique la description d'un procédé primitif de tannage à l'huile. Sur les procédés de tannage, on lira avec profit l'article de A. GANSSEER, *L'évolution du tannage primitif*, dans *Les Cahiers CIBA*, III (1951), p. 1154 ss. ; voir aussi G.-A. FABER, *Teinturerie et tannage dans l'antiquité*, dans *Les Cahiers CIBA*, II (1948), p. 645 ss.

(3) Le Docteur A. Gansser m'écrit, au sujet de l'expulsion de l'humidité par le tannage à l'huile : « Cette élimination de l'eau est favorisée par toute action mécanique, déjà pendant le tannage, et enfin par le séchage ». L'opération décrite par Homère apparaît d'autant plus nécessaire qu'à cette époque, on n'utilisait pas encore le foulon du chamoiseur ; on devait se contenter de fouler avec les pieds.

(4) HÉRODOTE, III, 125.

(5) ARISTOTE, *De partibus animalium*, 668 b 4 : τὸ περιττωμα τῆς ὑγρᾶς ἰκμάδος, ὃν καλοῦμεν ἰδρωτα.

(6) Voir, par exemple, *De morbis*, IV, 40, (t. VII, p. 560, éd. Littré).

(7) *Anth. Pal.*, V, 134 (Posidippe).

que sécrète le chêne » (τὰν εὐκόλλων δρυὸς ἰκμάδα), c'est-à-dire la glu (1).

Ce dernier texte fournit une indication intéressante, car on admettra aisément que, si ἰκμάς a pu s'employer en parlant de la glu, il a pu se dire aussi d'autres substances du même genre. On pense particulièrement à la colle forte que l'on extrait des peaux d'animaux, surtout des peaux de taureaux (2). Cette colle qui servait aux menuisiers n'était pas inconnue d'Homère, car son usage est attesté en Égypte à une époque plus ancienne (3). Ikmalios a pu l'utiliser pour assembler les différentes parties du siège de Pénélope. Mais elle a dû surtout lui permettre d'appliquer sur le meuble le décor en ivoire et en argent qui en faisait un chef-d'œuvre d'ébénisterie (4).

Nous savons par de nombreux témoignages que les ivoires ont servi de revêtements de meubles dans tout le monde antique. Des coffrets, des lits, des sièges ont été ornés de cette manière (5).

(1) *Anth. Pal.*, VI, 109. Le mot ἰδρώς désigne également un suc ou un jus et la glu est appelée « sueur du chêne » (δρυὸς ἰδρώς) dans un fragment d'ION DE CHIOS, fr 40 éd. Nauck (cf. sur ce texte, M. DELCOURT, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1953, II, p. 134). Sur le gui du chêne qui donne la glu, voir STEIER, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, XV (1932), s.v. *Mistel*, col. 2069.

(2) Voir le témoignage d'ARISTOTE, *Historia animalium*, 517 b 28 : ἐνεστί δ' ἐν τοῖς δέρμασι πᾶσι γλισχροῦτης μυξώδης, ἐν μὲν τοῖς ἐλάττων ἐν δὲ τοῖς πλείων, ὅλον ἐν τοῖς τῶν βοῶν, ἐξ ἧς ποιοῦσι τὴν κόλλαν. Sur cette colle, appelée ταυρόκολλα ou ξυλοκόλλα, voir DIOSCORIDE, *De materia medica*, III, 87; LUCRÈCE, *De rerum natura*, VI, 1069; PLINE, *NH*, XI, 231; XXVIII, 236. Voir aussi A. JACOB, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s.v. *gluten*; H. BLUEMNER, *op. cit.*, I (2<sup>e</sup> éd., 1912), p. 292; II (1879), p. 308 ss.

(3) A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 3<sup>e</sup> éd., Londres, [1948], p. 8 ss. Pour A. JACOB, *l.c.*, il ne serait pas fait allusion à l'emploi de la colle chez Homère. E. BUCHHOLZ, *Die homerischen Realien*, II, 1, p. 191, dit plus justement : « Dass alle derartigen Arbeiten ohne Leim nicht ausgeführt werden konnten, ist selbstverständlich, und der Dichter selbst bezeugt den Gebrauch desselben ». Voir aussi H. BLUEMNER, *op. cit.*, II, p. 310.

(4) Sur le placage et l'incrustation, voir G. M. A. RICHTER, *Ancient Furniture*, pp. 155-156; pour l'emploi de l'ivoire, voir H. BLUEMNER, *op. cit.*, II, p. 364 ss. Chez Homère, l'ivoire est souvent associé au métal. Voir la description du palais de Ménélas (*Od.*, IV, 73), de l'épée offerte à Ulysse (*Od.*, VIII, 404), de la clef de Pénélope (*Od.*, XXI, 7). Le lit d'Ulysse était « incrusté d'or, d'argent et d'ivoire » : *Od.*, XXIII, 200. On a pensé que ce décor luxueux ne pouvait convenir à un meuble aussi primitif : H. L. LORIMER, *Homer and the Monuments*, Londres, 1950, p. 274 et p. 507, n. 3.

(5) H. L. LORIMER, *op. cit.*, pp. 274, 429 et 507. Voir aussi les indications

L'inventaire du « trousseau » de la reine Aḥatmilku, publié récemment par J. Nougayrol, nous offre une longue liste de meubles précieux, dont certains comportaient des incrustations d'ivoire et d'or (1). Les tablettes de Pylos viennent aussi enrichir notre documentation. J. Chadwick a signalé, en effet, que l'on avait pu reconnaître sur certaines d'entre elles l'inventaire d'un mobilier comportant des tables, des chaises et des marchepieds. Certains de ces meubles étaient rehaussés d'incrustations, où l'ivoire intervient à côté de l'or et de la pâte de verre (*kyanos*) (2).

H. Gallet de Santerre et J. Tréheux, qui ont publié les ivoires de l'Artémision de Délos, font observer que certaines pièces étaient collées sur les meubles (3) et M<sup>lle</sup> Y. Huls, qui a consacré aux ivoires étrusques un important mémoire, signale aussi l'emploi de la colle pour assembler des lamelles ou pour fixer sur une plaque de fond des figurines en relief (4). Cependant, c'est en Égypte que ces travaux de placage et d'incrustation peuvent être étudiés dans

qui ont été réunies sur ce sujet par H. Gallet de Santerre et J. Tréheux dans leur rapport sur les trouvailles de l'Artémision de Délos : *Bulletin de corresp. hell.*, 71-72 (1947-1948), p. 204.

(1) J. NOUGAYROL, dans Cl. F. A. SCHAEFFER, *Le palais royal d'Ugarit III* (Paris, 1955), p. 182, n° 16.146+161. On notera, dans cet inventaire, « 3 lits, incrustés d'ivoire, avec leurs marchepieds », « 1 fauteuil, incrusté d'or, avec son marchepied », « 1 siège d'ébène, incrusté d'ivoire, avec marchepied ». M. J. Nougayrol rappelle en note les découvertes d'objets similaires qui ont été faites à Arslan-Tash et à Ras Shamra.

(2) Quelques indications ont été données sur ce sujet par J. Chadwick dans un article du *Manchester Guardian*, 19/20 mars 1956. Ces renseignements m'ont été fort aimablement communiqués par le Professeur Roland Hampe, que je remercie pour son obligeance. Les fouilles récentes de Mycènes ont livré de nombreuses appliques en ivoire ; voir le rapport préliminaire de A. J. B. WACE, dans *Annual of the British School at Athens*, 49 (1954), p. 236 ss. Mon article était déjà à l'impression, lorsque j'ai pu consulter l'étude de M. VENTRIS, *Mycenaean Furniture on the Pylos Tablets*, dans *Eranos*, 53 (1955), p. 109 ss. et le livre de M. VENTRIS et J. CHADWICK, *Documents in Mycenaean Greek*, Cambridge, 1956, p. 234 ss.

(3) H. GALLET DE SANTERRE et J. TRÉHEUX, *op. cit.*, p. 202. Dans la plupart des cas, le bois qui servait de support a disparu. Un coffret trouvé à Mycènes constitue à cet égard une exception qui mérite d'être signalée : G. KARO, *Die Schachtgräber von Mykenai*, Munich, 1930-1933, p. 144 (pl. 145).

(4) Mon collègue, M. Marcel Renard, a bien voulu me communiquer le manuscrit de ce mémoire. Il s'est lui-même occupé des ivoires étrusques ; voir son article dans *L'Antiquité classique*, 7 (1938), p. 247 ss.



les conditions les plus favorables (1). Le mobilier de la tombe de Tout-Ankh-Amon fournit à lui seul une documentation d'une richesse exceptionnelle. Sur des coffrets découverts dans ce tombeau, l'ivoire et l'ébène sont combinés de manière à former des dessins variés (2). Un siège en ébène est plaqué d'ivoire et rehaussé d'ornements d'or (3). Des observations très précises ont été faites sur la nature de la colle utilisée par les Égyptiens. Cette colle est extraite de matières animales contenant de la gélatine, telles que des os, des peaux, des cartilages et des tendons (4). Elle a servi aux artisans qui ont exécuté les meubles du tombeau de Tout-Ankh-Amon :

« Glue is present on many of the objects from the tomb of Tut-anckhamun, where it was employed exactly in the manner of the modern joiner to fasten wood together and to fix ebony and ivory veneer and inlay in place » (5).

En Grèce, la colle a trouvé aussi son emploi dans la sculpture. Les grandes œuvres de la statuaire chrysléphantine n'ont pu être exécutées sans l'aide de colle (6) et différents témoignages permettent

(1) Voir W. WOLF, dans H. Th. BOSSERT, *Geschichte des Kunstgewerbes*, IV (Berlin, 1930), p. 81 ss. Sur l'emploi de la colle, voir p. 83 : « Dabei sehen wir auch den Tischlerleim in Verwendung. Man benutzte ihn bei Einlagearbeiten und beim Furnieren ». Les ouvrages qui m'ont permis de me documenter sur le mobilier et sur les techniques de l'Égypte ancienne m'ont été fort aimablement signalés par mon collègue, M. B. van de Walle.

(2) H. CARTER et A. C. MACE, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, I (Londres, 1927), pl. LV ; H. CARTER, *op. cit.*, III (1933), p. 66 (pl. XV B). Voir aussi un coffret de Tell-el-Amarna : H. FRANKFORT et J. D. S. PENDLEBURY, *The City of Akhenaten*, Part II (Londres, 1933), p. 74 (pl. XLI, 1) ; J. D. S. PENDLEBURY, *op. cit.*, Part III (1951), p. 247 (pl. CXI, 1).

(3) H. CARTER et A. C. MACE, *op. cit.*, I, p. 119 et pl. LXXIV, B.

(4) A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, p. 8 ss.

(5) A. LUCAS, *op. cit.*, p. 10 et les remarques du même savant dans H. CARTER, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, II (1927), p. 166. H. CARTER, *op. cit.*, III, p. 66, décrit la fabrication d'un coffret de la manière suivante : « As is usual in all such cases of cabinet-maker's art, the basic wood of the casket is of poorer quality, possibly of the genus tamarix, and over this inferior body the valuable ivory and ebony veneer and marquetry-inlay have been laid by means of an adhesive: that is to say, the external surfaces of the body were prepared, made perfectly smooth, and a film of glue applied and the veneer and marquetry laid on. After these had been pressed and allowed to dry thoroughly, their upper surfaces were, in turn, smoothed and polished ». Pour les procédés modernes, voir H. HAVARD, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, Paris, s.d., s.v. *placage*.

(6) Voir les différentes opérations énumérées par LUCIEN, *Quomodo hist.*

de croire que, pour ce travail particulièrement délicat, on avait recours à une colle de poisson (*ιχθυόκολλα*) que l'on faisait venir des régions de la Caspienne (1).

La colle forte et la colle de poisson figurent au nombre des inventions dont Pline fait honneur à Dédale (2). Si l'on en croit certaines traditions, les ailes d'Icare auraient été fixées au moyen de colle (3). C'est l'opération qui est représentée sur un vase apulien du Musée de Naples. Entre Dédale et Icare, on distingue un objet de forme curieuse. J. D. Beazley y a reconnu un morceau d'amphore et il pense que ce récipient improvisé pouvait contenir la fameuse colle que Dédale inventa et qu'il utilisa pour attacher les ailes (4).

Mais Dédale put avoir besoin de colle en d'autres circonstances, car un témoignage de Pausanias permet de le considérer, lui aussi, comme un habile ébéniste. Le Périégète nous rapporte que l'on montrait à Athènes, dans le temple d'Athéna Polias, un siège pliant (*δίφρος δκλαδίας*), qui passait pour une œuvre de Dédale (5). Le prestige dont Dédale jouissait à Athènes est suffisamment at-

conser., 51 : οί δὲ ἔπλαττον μόνον καὶ ἔπριον τὸν ἐλέφαντα καὶ ἔξεον καὶ ἐκόλλων καὶ ἐρρόθμιζον καὶ ἐπήνθιζον τῷ χρυσῷ. Sur ce texte, voir H. BLUEMNER, *op. cit.*, II, p. 368 ss.

(1) Sur la colle de poisson, voir ÉLIEN, *NA*, XVII, 32 : PLINE, *NH*, XXXII, 73. La statue d'Aphrodite décrite par PHILOSTRATE, *Imag.*, II, 1 (340, 6), était faite de morceaux d'ivoire que l'on avait sans doute assemblés avec de la colle. Cf. H. BLUEMNER, *op. cit.*, II, p. 309 et 373 ; A. JACOB, dans SAGLIO-POTTIER, *DA*, s.v. *ebur*, p. 448.

(2) PLINE, *NH*, VII, 198 : *fabricam materiariam Daedalus, et in ea serram, asciam, perpendicularum, terebram, glutinum, ichthyocollam*. Sur les « inventions » de Dédale, voir C. ROBERT, dans PAULY-WISSOWA, *RE*, IV (1901), s.v. *Daidalos*, col. 2006. Un bijou étrusque montre Dédale et Icare tenant des outils : G. M. A. HANFMANN, *Daidalos in Etruria*, dans *Amer. Journal of Archaeol.*, 1935, p. 189 ss. (pl. XXV) ; G. BECATTI, *Oreficerie antiche dalle minoiche alle barbariche*, Rome, 1955, p. 186, n° 316 (pl. 78).

(3) APOLLODORE, *Epitome*, I, 12 (éd. R. Wagner, dans *Mythographi graeci*, I, 1926).

(4) J. D. BEAZLEY, *Icarus*, dans *Journal of Hell. Studies*, 47 (1927), p. 230 (fig. 5) : « on the Naples vase, the mouth is no doubt blocked up, and I dare say the improvised basin may contain the famous fish-glue which Daedalus invented and fastened the wings with ».

(5) PAUSANIAS, I, 27, 1. Ce type de meuble est connu à l'époque mycénienne, comme le montre G. BECATTI, *La leggenda di Dedalo*, dans *Röm. Mitteil.*, 60/61 (1953-1954), p. 29.

testé par sa généalogie (1), mais, si la chance avait souri à Ikmalios, c'est peut-être à lui que les Athéniens auraient attribué ce meuble vénérable qui, comme la chaise de Pénélope, était sans doute richement décoré (2).

Le mystère qui entoure le nom d'Ikmalios est-il entièrement dissipé? Je n'oserais le prétendre. Mais il me semble que ce modeste artisan méritait d'être tiré de son obscurité. Ikmalios est sans doute le plus ancien « menuisier de placage » (3) dont le nom soit parvenu jusqu'à nous et le texte homérique qui nous a conservé son souvenir constitue un des témoignages les plus intéressants que nous possédions sur l'histoire du meuble et sur les origines de l'ébénisterie.

Liège.

LÉON LACROIX.

(1) Voir C. ROBERT, *op. cit.*, col. 1994.

(2) Pausanias ne nous donne aucune précision à ce sujet, mais G. M. A. RICHTER, *Ancient Furniture*, p. 42, pense que le siège devait comporter une décoration, comme le montrent certaines peintures de vases (fig. 118). C. ROBERT, *op. cit.*, col. 1995, rappelle les incrustations du lit d'Ulysse (*Od.*, XXIII, 200); il eût été plus légitime encore de citer la chaise de Pénélope. En Égypte, les meubles de ce genre sont souvent incrustés d'ivoire: W. WOLF, dans H. TH. BOSSERT, *Geschichte des Kunstgewerbes*, IV, pp. 90-91.

(3) Cette expression, aujourd'hui remplacée par le terme « ébéniste », me paraît indiquer très exactement le genre de travail auquel Ikmalios dut son nom et sa réputation.

